

Des chats errants aux chats « libres »



Farfalle, chat libre.

L'association La Griffe a établi ce document en janvier 2025 à partir de quinze années d'expérience avec les chats dits « errants ». Nous pensons qu'il est grand temps que la société se préoccupe de ce phénomène.

PRÉAMBULE

La Griffe reçoit régulièrement des appels de particuliers qui ne savent comment gérer la présence, dans leur jardin ou à proximité de leur domicile, de chats errants adultes mais aussi de chatons. Les appels peuvent émaner de citadins aussi bien que d'habitants d'un hameau en rase campagne. Certains sollicitent notre aide pour les faire stériliser. Nous l'accordons chaque fois que nous le pouvons. D'autres demandent que nous les en débarrassions... **Nous ne sommes pas des éradicateurs de populations animales. Notre rôle est de les défendre et de les protéger, autant que faire se peut.** Notre vocation voudrait que nous décidions de les accueillir, mais nous ne disposons pas de lieux où cela serait possible.

La présence de nombreux petits félins livrés à eux-mêmes n'est pas à mettre au compte d'une ville, d'un département, d'un quartier... Le phénomène de la prolifération des chats concerne absolument tout le territoire français (et bien au-delà), que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Il devient urgent d'en prendre conscience et de décider, à tous les niveaux, de mesures destinées à stopper la reproduction exponentielle des populations félines. Et parce qu'il s'agit d'êtres vivants sensibles et intelligents, les solutions à trouver ne doivent présenter aucun caractère dangereux, douloureux ou nocif pour les chats. La seule qui réponde à ces critères et soit vraiment efficace est la stérilisation.

LE CADRE LÉGAL

La Griffe, depuis sa création en 2010, a procédé à près d'un millier de stérilisations. Depuis deux ou trois ans, cependant, nous abandonnons peu à peu cette activité qui, d'ailleurs, étrangement, n'est pas légale.

En effet, si aucun texte ne dit qu'un animal récupéré sur la voie publique doit être obligatoirement conduit en fourrière, en revanche, le Code rural et de la pêche maritime précise que le fait de garder des animaux errants relève d'une activité fourrière et, de ce fait, doit faire l'objet de certaines obligations (art. L214-6-1), à l'instar des refuges, parmi lesquelles la déclaration en préfecture, et autres tracasseries dont on se passerait bien. Les dites fourrières – les refuges idem – n'étant pas en mesure de recevoir la totalité des animaux en errance (plusieurs millions de chats sur le territoire national), pourquoi refuser l'aide d'associations lambda ?

Lorsque nous capturons un chat sur la voie publique à seule fin de le faire stériliser et identifier, il va de soi que nous allons ensuite le garder pendant quelques jours, le temps qu'il se remette de l'intervention.

Nous ne possédons pas, il est vrai, les structures qui sont imposées par la loi, à savoir des locaux obéissant aux normes « fourrière » et déclarées comme « refuge » auprès des services de l'État. Donc, nous sommes contrevenants.

Certains de ces animaux ne peuvent être rendus à la rue - leur âge ou leur état de santé ne le permettant pas - au risque de les renvoyer à un état de détresse qui les conduirait inmanquablement à la mort. Sommes-nous pour autant en infraction ? Aussi absurde que cela paraisse, il semblerait bien que oui.

C'est parce que La Griffie prend en compte la vie des animaux qu'elle met un point d'honneur à intervenir chaque fois que cela lui est possible, de la même façon que, n'étant pas une association hygiéniste, elle se refuse à procéder à des euthanasies pour des raisons « prophylactiques ».

Alors, pour éviter des tracasseries qui ne vont pas manquer, dans les années qui viennent, de s'abattre sur les petites associations locales, mais surtout par manque de moyens financiers et humains, nous avons décidé de mettre, sinon un terme, au moins un frein à ce type d'intervention. Les bénévoles se faisant de plus en plus rares, il est évident que nos actions s'en trouvent impactées.

LES ACTIONS DE LA GRIFFE

Cependant, nous ne cessons pas pour autant d'agir. **La Griffie avait été créée dans le but de dénoncer les mauvais traitements infligés par l'animal humain aux autres animaux.** En ce qui concerne les chats errants, nous avons maintes fois interpellé les politiques, en vain.



- a) **A l'occasion des élections municipales de 2020**, nous avons adressé à plusieurs têtes de liste du département un questionnaire sur leur position quant à la condition animale. Parmi les dix questions, en figurait une au sujet de leur possible implication dans des campagnes de stérilisation des chats errants.
- b) **En septembre 2022**, nous avons adressé à M. Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, une lettre ouverte sur ce même sujet.

c) **En août 2023**, nous avons adressé à une vingtaine d'associations animalistes du Puy-de-Dôme un courrier pour leur proposer que nous unissions nos forces, ponctuellement, autour de certains thèmes, dont celui, urgentissime, des chats errants. Nous n'avons reçu qu'une seule réponse favorable, ce qui était trop peu pour engager des actions.



d) **En novembre 2023**, nous avons adressé par courriel une lettre à tous les maires de France (environ 35.000) pour leur demander de prendre en compte la prolifération des chats errants et de mettre en place une politique de stérilisation.

e) **En 2024**, nous avons élaboré et publié un document de 12 pages intitulé « Errance et misère des chats en France », et que l'on peut trouver dans sa version PDF sur le site de La Griffe (lagriffe-asso.fr).

f) **Enfin, nous avons imprimé et diffusé deux tracts** : un A6 « Au départ, ils étaient quatre... », et un A5 « Urgence

stérilisation » pour informer le public et l'inciter à procéder à la stérilisation de leur(s) chat(s) dès le plus jeune âge.

UN COMPTAGE ?

Il est extrêmement difficile de comptabiliser les chats errants, voire impossible.

C'est une population mouvante et mobile, les naissances sont nombreuses, la mortalité y est importante et les mouvements dépendent de la ressource ou du danger à rester au même endroit.

Toute tentative de comptage ne peut déboucher que sur une évaluation, voire une approximation.

Nous avons en outre remarqué que ce n'est pas parce qu'on ne voit pas ces animaux qu'ils n'existent pas. Les chats savent les dangers qui les guettent, c'est pourquoi, dans la rue, dans les friches, dans les granges, dans les bâtiments à l'abandon où ils élisent domicile, dans tous autres lieux où ils trouvent une sécurité précaire et qui peuvent rapidement se transformer en milieu hostile, ils sont extrêmement furtifs. Il faut les chercher pour repérer leur présence.

Une association, One Voice, avait évalué leur nombre à près de 10 millions sur le territoire français. Même si ce chiffre est sur-évalué, **il semble bien que l'on puisse envisager le nombre des chats errants à plusieurs millions.**



Sur la seule ville de Clermont-Ferrand, aucun quartier n'est épargné, mais les secteurs les plus concernés sont les lieux où existent des caches, des jardins, des espaces verts, les vieux quartiers, leurs ruelles, ou encore les quartiers populaires dans lesquels la stérilisation est quasiment inexistante (ni bien entendu l'identification). Dans les espaces entourant les immeubles, les chats livrés à eux-mêmes sont omniprésents. A la campagne, on laisse faire... Granges, bâtiments désaffectés, cabanes, tous ces lieux accueillent des chats qui se reproduisent sans aucun frein. Le contrôle des naissances est toutefois assuré par la prédation humaine : différentes méthodes sont utilisées pour se débarrasser des chats en surnombre, de la contribution des chasseurs

à l'exécution des chatons par noyade, claquage, etc. On arrive ainsi parfois à maintenir des effectifs relativement stables. Mais à quel prix !

Quant aux riverains qui n'approuvent pas cette forme de barbarie, ils n'ont souvent eux-mêmes aucune solution à offrir et choisissent de fermer les yeux et de ravalier leur indignation.

Mais, d'une façon générale, il semble que les populations de chats augmentent inexorablement, que ce soit en ville ou à la campagne et ce malgré les massacres dont sont parfois victimes les pauvres animaux.

D'OÙ VIENNENT-ILS ?

Il convient d'appeler un chat un chat. Errants ou familiers, ils sont tous de la même espèce, *felis catus*, mais ils ont pour lointain ancêtre *felis silvestris*, le chat sauvage dont des représentants ont élu domicile dans nos forêts et qui est reconnaissable à certaines particularités.

La domestication remonte à des époques variables selon les continents, mais disons que **« notre » chat a été domestiqué il y a sept ou huit mille ans, voire dix mille ans si l'on en croit certaines sources.** Si le chat domestique a conservé des caractères de son ancêtre sauvage, la prédation par exemple, il n'en demeure pas moins que son imprégnation à l'espèce humaine fait qu'il ne peut, même sur plusieurs générations, retourner à un authentique état de sauvagerie. **Les chats, même errants, ont besoin de nous pour survivre.**

L'espèce que l'on trouve le plus couramment en France est appelée « chat européen ». Cela recouvre une grande diversité d'animaux quant à la couleur de leur robe, la longueur de leur pelage, leur taille... D'autres races existent mais sont le fait de sélections génétiques effectuées par les éleveurs. Une grande diversité de races sont mises « sur le marché », fabriquées à partir d'anciennes souches ou bricolées de toutes pièces pour attirer le client. C'est la version féline du marché des animaux de compagnie. Quelquefois, un représentant des races « élues » se reproduit, ce sont les lois du hasard, avec un « *felis vulgus* » européen, ce qui donne des lignées de chats dont l'apparence sort des canons habituels.

D'autres, se retrouvant inopinément dans la nature, font alliance avec des *felis silvestris*. Cela est préjudiciable pour les seconds, dont la morphologie, totalement adaptée au milieu sauvage, peut souffrir d'une introduction de gènes appartenant à un chat domestique. C'est une raison invoquée, entre beaucoup d'autres, pour que les chats de compagnie soient stérilisés.

Les chats errants que l'on rencontre dans nos villes et nos villages, toujours à proximité de la vie humaine, ne sont pas issus d'une quelconque génération spontanée. Les plus farouches sont nés puis ont grandi sans avoir de contact direct avec un représentant de notre espèce, ce qui explique leur peur congénitale. Cela signifie que leur mère, ou l'un de leurs ascendants, était déjà dans la rue avant eux. Cela signifie aussi qu'ils ne sont pas stérilisés (sauf intervention humaine) et se reproduisent sans aucun frein. Mais à l'origine, on trouve toujours un chat domestique non stérilisé qui a donné naissance à une lignée.

Ceux que l'on arrive à approcher sont le plus fréquemment des chats domestiques qui ont été livrés à eux-mêmes depuis des mois, voire des années. Qu'ils aient été perdus et jamais retrouvés, qu'ils aient été volontairement abandonnés à la rue à la suite d'un décès, d'un déménagement ou pour tout autre raison, ils ont été confrontés un jour ou l'autre à une solitude à laquelle ils ne sont pas adaptés et ne survivent pas forcément. Si parmi eux ils se trouve des chats non stérilisés, leur descendance viendra grossir les rangs des chats que l'on dit errants.

Il arrive parfois que, parmi les colonies de chats (ils se regroupent volontiers là où se trouve de la nourriture), à l'occasion d'une capture pour stérilisation, on trouve un individu identifié... Le légitime propriétaire une fois alerté, le matou peut retrouver la chaleur d'un foyer. Certains ont disparu depuis des mois, et la surprise est grande chez leurs détenteurs qui pensaient bien ne plus jamais les revoir vivants.

Il n'en demeure pas moins qu'à l'origine de la prolifération des chats, on trouve des hommes et des femmes qui ont négligé de faire stériliser leur animal. Cela a des conséquences terribles. On considère en effet qu'un seul couple de chats peut être à l'origine de la naissance de plus de 20.000 chats en cinq ans. L'énorme mortalité qui les décime font que le nombre des survivants est bien inférieur, mais l'on n'en assiste pas moins à une progression exponentielle des effectifs.

POUR QUELLE LIBERTÉ ?

C'est un phénomène plus particulièrement urbain : de nombreux particuliers, au mépris des arrêtés municipaux pris dans de nombreuses communes, et qui interdisent le nourrissage des populations d'animaux en errance, apportent régulièrement à des petites colonies de chats de quoi se sustenter un peu. Le problème, c'est que ces personnes, isolées, et qui n'ont souvent aucun lien avec une association quelconque, ne peuvent à elles seules procéder à des stérilisations. Elles sont cependant aux premières loges pour observer les flux des animaux, repérer les naissances, les nouveaux venus, les disparitions... Leur regard sur la situation serait bien utile, hélas,

elles restent le plus souvent discrètes de crainte d'être exposées aux reproches, voire aux sanctions.

D'aucuns pensent que nourrir les chats les incite à se reproduire, les recherches sur le sujet ne disent rien de tel, en revanche ne pas nourrir ces animaux les expose à la famine et aux maladies.

A force de laisser la situation pourrir et s'enliser, nous en sommes arrivés au point où il est impensable de stériliser TOUS les chats errants. Au moins, si une vraie volonté politique se faisait jour, serait-il possible d'en stériliser un certain nombre.

De nombreuses associations œuvrent dans ce sens, mais elles manquent de moyens. Elles pourraient apporter une aide précieuse grâce à leur connaissance du terrain, leur approche des petits félins, afin de gagner en efficacité.

Reste le problème des budgets. La stérilisation, dans l'idéal, devrait être accompagnée d'une identification. Le coût serait alors environ d'une centaine d'euros pour un animal (une moyenne). Il est évident que la conjoncture actuelle ne permet pas cela (quel politique va-t-il débloquer des sommes astronomiques pour sauver des chats à moitié sauvages dont tout le monde se fiche ?). **En outre, les chats ainsi pris en charge devraient pouvoir être relâchés, tout en faisant en sorte qu'ils soient abrités et nourris, qu'ils fassent l'objet d'un suivi et qu'ainsi, sortant de la condition peu enviable de chats errants, ils acquièrent le statut de « chats libres ».**

QUELQUES PISTES

Sans cesser de procéder à autant de stérilisations qu'il est possible, il semble incontournable de devoir trouver également d'autres voies.

- **Même si la mesure semble à d'aucuns coercitive**, il faudrait rendre obligatoire, pour les particuliers, la stérilisation des minettes et matous avant l'âge de six mois. Il s'agirait bien entendu d'une mesure légale, comme celle qui exige l'identification des animaux.
- **De même, s'impose l'interdiction absolue des propositions de cessions**, à titre gratuit ou payant, des chats, par la voie d'internet. Sauf pour les associations, dans le cadre de propositions à l'adoption de chats préalablement stérilisés et identifiés, comme cela se pratique actuellement.
- **Ces mesures ne peuvent être menées à bien** que si, au préalable, et à tous les niveaux (régions, départements, communes) elles font l'objet d'explications, d'incitation et débouchent sur une approbation de la part du public. Cela pourrait être possible grâce à un partenariat conclu entre les administrations,

les collectivités et les associations, certains professionnels de la filière animale (vétérinaires, fourrières) afin d'organiser des campagnes d'information dans tous les lieux où c'est possible avec tous les supports possibles (vidéos, tracts, affiches, réunions et interventions publiques, etc.).

- **Il faut également intervenir auprès du public scolaire**, auprès des associations pour l'environnement, l'habitat et autres, auprès des bailleurs sociaux, des entreprises, en un mot de tous les organismes susceptibles de toucher des populations diverses.
- **S'assurer le concours des médias est évidemment essentiel.**
- **Les dangers d'assister à des massacres en règle de chats** de particuliers qui n'ont pas l'intention d'effectuer la moindre mise de fonds sont réels, c'est pourquoi il sera indispensable de prévoir des aides financières à ceux qui en ont le plus besoin et de sanctionner fermement les autres en cas d'actes de maltraitance voire de cruauté et/ou d'abandon.

Tout cela peut être mis en œuvre sans une grosse mise de fonds. Il suffit qu'un grand nombre d'acteurs se mobilise. La société toute entière est concernée.

N'oublions pas que la France est le pays d'Europe où l'on compte le plus d'animaux de compagnie, que 39 % des Français hébergent au moins un chat, le nombre total de ces animaux (non inclus les « errants ») se montant à près de 17 millions.

Bien entendu, on devra continuer à stériliser les chats errants et à les nourrir. Reste le plus improbable : trouver des fonds pour mener à bien cette mission.

Il faudra cependant des années avant que les conditions ne s'améliorent, et que l'on arrive à obtenir des populations félines numériquement stables, à condition de ne jamais relâcher les efforts.

Il faut que la stérilisation des chats entre dans les têtes et dans les mœurs.

Désormais, on ne pourra plus en faire l'économie, au risque de plonger dans une sorte de barbarie où les animaux ne seront pas les seules victimes.

L'enjeu est de taille, mais il est simple : il faut parvenir à faire de chaque chat « errant » un chat libre...

Tout en sachant que cette « liberté », toute relative, ne sera qu'un esclavage de plus si des mesures ne sont pas prises pour assurer à ces animaux des espaces dédiés où ils sentiront en sécurité, où ils ne connaîtront plus la perpétuelle inquiétude qui les accompagne, où ils recevront des soins et de la nourriture.

De l'errance à la liberté, il n'y a qu'un pas, mais c'est un pas de géant...

Chats errants : notre site témoin

La Griffe, par l'intermédiaire de ses bénévoles, a pu, au fil des années, stériliser à la demande (notamment avec des aides ponctuelles de 30 Millions d'Amis ou de l'association Bourdon) plusieurs centaines de chats errants. Ceux-ci se trouvent sur des sites pris en charge par des bénévoles qui s'y rendent quotidiennement pour nourrir les animaux.

Grâce à notre opiniâtreté, les colonies ainsi organisées sont désormais numériquement stables, le nombre de chats qu'elles comportent variant de trois ou quatre à une vingtaine. Il arrive qu'un nouveau chat s'introduise dans les lieux, nous en sommes aussitôt informés et il est stérilisé dans la foulée.



D'août à novembre 2023

Pendant l'été 2023, nous avons été alertés sur la présence, dans une zone à l'abandon où se trouvent quelques jardins ouvriers, d'un grand nombre de chatons.

Lorsque nous nous y rendons, nous découvrons **une douzaine de chatons âgés d'un mois et demi à deux mois et demi environ**. Tous sont très sauvages et ne se laissent pas approcher. Il y a quelques adultes également. **Quelques semaines plus tard, nous avons pu lister tous les chatons ainsi que les adultes**.

Il est urgent de faire stériliser les chats mâles ou femelles qui sont en âge de l'être. Nous capturons deux femelles, **Formose** et **Olympe**. Nous ne relâcherons pas la seconde qui est familière et a besoin d'une présence humaine. C'est un adhérent de la première heure qui la prendra chez lui. Même s'il semble qu'elle a vécu en maison, elle n'est ni stérilisée ni identifiée.

En août, octobre et novembre 2023, nous ferons stériliser au total sept chats adultes. Nous surveillons de près les chatons, mais nous ne disposons d'aucun endroit pour les héberger. Nous leur installons un « baracha » où la nourriture que nous laissons est abritée. Nous bricolons deux ou trois abris de fortune.

Nous ne les voyons pas tous chaque jour. Nous remarquons cependant que, d'août à fin octobre 2023, certains disparaissent et ne reviennent pas. Ne demeurent que quatre d'entre eux, deux noirs et deux bruns tigrés qui ont maintenant environ quatre mois. Nous décidons de les récupérer. **Ceux qui ont disparu sont les plus clairs. Ce qui nous laisse craindre qu'ils n'aient été victimes de quelque agression. Nous entendons souvent dans ce secteur des tirs de carabine ou de fusil**.

Une voie express passe un peu plus loin. Le lieu où nous avons repéré les chats est à une cinquantaine de mètres de la route, mais ils ne semblent pas s'en approcher. Les chemins sont bordés de différents détritiques déposés là par des individus qui ont fait l'économie d'un voyage à la déchetterie.

Quelques jardiniers cultivent des parcelles. Ils ont bricolé des cabanes avec des matériaux de récupération. Ce sont des hommes dont la plupart sont assez âgés et qui, du fait de leur présence, rendent les lieux un peu plus acceptables. Quelquefois, les chats vont loger dans leurs cabanes lorsqu'ils sont absents. Ils ne sont pas hostiles à leur présence discrète. Nous leur expliquons ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.

L'année 2024

De janvier à l'automne 2024, rien n'est à signaler. Nous apercevons régulièrement **Frida, Fenouil** et **Farfalle**. Mais, en septembre, nous voyons arriver quatre minuscules chatons âgés d'un mois et demi environ. Nous décidons de les capturer. Ce sera fait début octobre. Début 2025, trois d'entre eux ont déjà été adoptés, **Furax, Franklin** et **Fog**. Ne reste qu'une petite femelle, **Fidji**.

Entre temps, un jeune chat gris est arrivé, nous l'avons appelé **Fourbi**. Et puis **Fofette**, un mâle plus très jeune, **Flint** et **Fly**, deux jeunes mâles. Ils ont tous été capturés et stérilisés, puis relâchés.

Au total ce sont 24 chats (12 femelles, 12 mâles) qui ont été capturés par La Griffe à partir d'août 23, stérilisés, identifiés par tatouage au nom de l'association (sauf Olympe et Formose à cause d'une erreur). Nous n'avons pour cela reçu aucune aide. La plupart des animaux ont été relâchés sur le site. D'autres, qui étaient apprivoisés, ont été proposés à l'adoption. Nous nous sommes livrés à un comptage de ceux que nous rencontrons lorsque nous allons quotidiennement leur déposer de la nourriture.



Fourbi (à gauche) et Farfalle à table.

Peu à peu, nous avons pu procéder à quelques aménagements. Si l'hiver 2023-2024 avait été plutôt doux, il n'en est pas de même pour l'hiver 2024-2025.

Lors de l'été 2024, des bénévoles ont fabriqué un grand abri dans lequel nous avons installé quelques couchages. Il semble cependant que les chats y aillent assez peu. Nous y laissons aussi une partie de la nourriture après avoir remarqué que d'autres animaux, probablement des chiens qui venaient d'habitations situées un peu plus loin, s'invitaient à la table des chats à laquelle ils avaient accès. Ceci en soi n'est pas un crime, mais les pauvres chats se voyaient réduits à danser devant le buffet ! Nous devons améliorer l'organisation du lieu si nous voulons que les chats s'y sentent en sécurité et puissent s'y reposer.

Au fil des comptages, nous avons constaté que seuls trois ou quatre chats parmi ceux que nous avons remis sur le site étaient visibles lorsque nous venions les nourrir. Leur présence est toutefois très irrégulière. Nous n'avons jamais revu plusieurs d'entre eux. Les chats ont parfois un terrain de chasse très étendu, et il n'est pas exclu que certains aient trouvé de quoi se nourrir plus loin.

Lorsque nous pensons en avoir « apprivoisé » un ou deux, parce que nous les rencontrons quasi quotidiennement (sans cependant pouvoir les approcher en-deçà d'une distance de sécurité), arrive un moment où ils deviennent invisibles. On ignore pourquoi, de même que l'on ignore s'ils sont morts ou vivants, si on les reverra... C'est bien évidemment une source d'angoisse, mais nous ne pouvons nous laisser envahir par l'inquiétude. D'ailleurs il arrive que l'un d'eux, que l'on croyait perdu à tout jamais, refasse surface, comme si de rien n'était. Il s'agit alors d'une divine surprise, et cela nous récompense du travail accompli.



Un instant plus tard...

En conclusion...



Frida, une "fidèle" du site.

Nous ne maîtrisons rien au niveau de ces populations. Notre observation serait amplement facilitée par la pose d'une caméra qui nous permettrait de nous rendre compte, au-delà des rares chats que nous voyons, si d'autres viennent profiter de la nourriture. Il semblerait bien que ce soit le cas. Quoi qu'il en soit, ces situations, qui demandent aux bénévoles beaucoup d'investissement, de temps, d'énergie, de don de soi, qui font braver chaque jour, en hiver, les diverses intempéries et la boue des chemins, sont loin d'être idéales.

Nous craignons qu'à l'avenir, ce genre de bénévolat ne devienne de plus en plus rare, et que les populations de chats errants soient abandonnées à leur sort.

C'est pour cette raison que nous alertons sur la nécessité urgente et absolue de rendre obligatoire la stérilisation pour tous les chats des particuliers, et de procéder le plus possible à des campagnes de stérilisation des chats errants.

Si nous n'étions pas intervenus sur ce site, ce ne sont pas quatre chatons que nous aurions trouvé à l'automne 2024, mais probablement, si l'on tient compte des femelles chats qui se trouvaient là et que nous avons fait stériliser, entre dix et vingt, sachant que nombre d'entre eux n'auraient pas survécu. Et les survivants seraient venus grossir les rangs de ces malheureux et se seraient reproduits à leur tour. Pourquoi laisser naître des animaux qui n'ont a priori aucune chance de grandir, puisqu'ils trouveront la mort dans des conditions souvent très moches, ni d'avoir, dans le cas où ils atteindraient l'âge adulte, une vie de chat « normale » ?

Nous devons nous emparer de ces problèmes et tenter de les résoudre. Il n'y faudrait qu'un peu de volonté et de courage !

Nom	M/F	Date de capture	Naissance	Identification
Formose	F	10/08/2023		Non
Olympe	F	10/08/2023	01/01/2020	Puce électr. Ad.
Frida	F	10/10/2023	02/10/2022	Tatouage
Formica	M	10/10/2023	10/10/2022	Tatouage Ad.
Fenouil	M	10/10/2023	10/10/2022	Tatouage
Farfalle	M	10/11/2023	01/09/2021	Tatouage
Flanelle	F	10/11/2023	01/09/2022	Tatouage
Fiesta	F	10/11/2023	01/09/2021	Tatouage
Falafel	M	10/11/2023	01/09/2022	Tatouage Ad.
Filo	F	10/11/2023	01/06/2023	Tatouage Ad.
Flora	F	10/11/2023	01/06/2023	Tatouage Ad.
Fifi	M	10/11/2023	01/06/2023	Tatouage Ad.
Falbala	F	10/11/2023	01/06/2023	Tatouage Ad.
Finette	F	10/11/2023	01/09/2020	Tatouage DCD
Fourbi	M	10/09/2024	01/04/2024	Tatouage
Fixette	F	10/09/2024	01/01/2022	Tatouage Ad.
Fofette	M	10/09/2024	01/01/2017	Tatouage
Facette	F	10/09/2024	01/05/2024	Tatouage Ad.
Flint	M	10/12/2024	01/11/2023	Tatouage
Fly	M	10/12/2024	01/04/2023	Tatouage
Fog	M	10/11/2024	15/09/2024	Puce électr. Ad.
Franklin	M	10/11/2024	15/09/2024	Puce électr. Ad.
Furax	M	10/11/2024	15/09/2024	Puce électr. Ad.
Fidji	F	10/11/2024	15/09/2024	Puce électr. Ad.

Ci-dessus : informations générales. (Ad. : adopté)

Nom	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Formose												
Frida	11	13	19	14	17	12	4	7	8	8	4	4
Fenouil	11	12	17	10	20	9	6	10	8	7	10	8
Farfalle	11	4	6	2	1	5	5	9	6	21	17	16
Flanelle												
Fiesta					1	4					2	5
Fourbi								3	5	8	9	
Fofette								3	3			
Flint							1			2	4	
Fly							1	3	1			

Ci-dessus : fréquence des apparitions sur le site pour l'année 2024.



Ce document a été élaboré par l'association La Griffe.

La Griffe a pour objet d'aider, autant que ses moyens le lui permettent, les animaux en détresse, toutes espèces confondues, de les défendre et de dénoncer les actes de malveillance et les sévices d'origine humaine dont ils sont les victimes, quel qu'en soit le prétexte.

La vie des animaux compte !

La Griffe
BP 10152
63020 Clermont-Ferrant Cedex 2

lagriffe@orange.fr

lagriffe-asso.fr